

FICHE REMBOURSEMENT 2026
« Course VTT »
 Réservé adhérent « ACTIF »

À compléter par l'ASCEE 05
 Compte n° 606012
 VENTIL : SVELO
 Libellé : V

PIÈCE n°

Conditions à réunir et détail de la prise en charge :

- **Course individuelle**
 - ✓ 50 % des frais d'inscription par course avec un montant annuel cumulé de 40 € au maximum
- **Course collective** (a minima 2 adhérents « ACTIF » inscrits lors d'un même rassemblement sportif)
 - ✓ 50 % des frais d'inscription par course avec un montant annuel cumulé de 80 € au maximum
- Inscription officielle sous la bannière ASCEE 05 (sauf impossibilité attestée)

N° adhérent(e)		NOM du titulaire :	Prénom :
----------------	--	--------------------	----------

Service / retraité(e) : Téléphone :

Mail : @

Date	Épreuve	Coût inscription	Clas. scratch (facultatif)	Clas. catégorie (facultatif)
TOTAL ENGAGÉ				

Votre contact : Gérard ALLEMAND - DDT 05 - Bât. Champsaur - Service SEEF / ENEE (2è étage)
 Tél : 04 92 51 88 63 - gerard.allemand@hautes-alpes.gouv.fr

Informations importantes

Date limite de transmission de toute demande :

20 décembre de l'année en cours

REMBOURSEMENT

UNIQUEMENT PAR VIREMENT

Merci de joindre un RIB si vous ne l'avez pas déjà fait.
 Nous signaler tout changement de compte bancaire

Bulletin à retourner accompagné du justificatif de paiement à

ASCEE 05 – DDT 05 - « Gérard ALLEMAND – Trail/VTT » - BP 50026 – 05001 GAP Cedex

ou à déposer directement dans la boîte aux lettres « ASCEE 05 » située dans le hall d'accueil de la DDT 05

Fait à le/...../..... Signature :

À compléter par l'ASCEE 05

TOTAL à REMBOURSER :	€	Virement du
----------------------	---	-------------